

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 29 MAI 2026

DELIBERATION N°CP2026- 05/2/8 DOSSIER N°7500	SUBVENTIONS DÉPARTEMENTALES AU TITRE DU SOUTIEN A LA VIE ASSOCIATIVE - SECTEUR TOURISME - ANNÉE 2026
-------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Etaient présents :

Philippe BAYOL, Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Lucette CHENIER, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALÉIX, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Hélène FAIVRE à Laurent DAULNY
Marie-France GALBRUN à Patrice FILLOUX
Isabelle PENICAUD à Thierry BOURGUIGNON

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction des
Affaires Culturelles /Service de la Lecture Publique et de la Coordination Culturelle*

RAPPORTEUR : Mme Catherine DEFEMME

**OBJET : SUBVENTIONS DÉPARTEMENTALES AU TITRE DU SOUTIEN A
LA VIE ASSOCIATIVE - SECTEUR TOURISME - ANNÉE 2026**



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU l'article L3211-2 du Code général des collectivités territoriales ;
VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de
compétence à la Commission Permanente ;
VU la délibération n°CD2025-12/1/10 de l'assemblée départementale du 12 décembre 2025 adoptant le
règlement général d'attribution des subventions départementales aux associations au titre du soutien à la vie
associative ;
VU le budget de l'exercice ;
VU le rapport CP2026-05/2/8 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,*

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- d'attribuer les subventions récapitulées ci-après pour un montant de **8 300 €** ;

ORGANISME DEMANDEUR	OBJET DE LA DEMANDE	PARTENAIRES PUBLICS SOLLICITES	DÉCISION	VOTE
Union départementale des Moniteurs guides de Pêche de la Creuse	Promotion et animation du loisir Pêche sur le territoire creusois Fête de la pêche à Broussas et à Vauveix (Vassivière)	ADRT 23	800 €	Adopté : 30 pour – 0 contre- 0 abstention(s)
Felletin Patrimoine Environnement	26e Journées internationales de la Laine 23-25 octobre 2026 à Felletin	Région Nouvelle Aquitaine (filiales) Commune de Felletin Communauté de communes Creuse Grand Sud DRAC, FDVA2, Fondation Partenariat publicitaire et sponsoring	1 500 €	Adopté : 30 pour – 0 contre- 0 abstention(s)
	Mystères et Diamantaires ancienne coopérative ouvrière diamantaire Du 27 juin (Journées du patrimoine de pays et des moulins) au 20 septembre 2026 (Journées du patrimoine)		1 500 €	Adopté : 30 pour – 0 contre- 0 abstention(s)
Therm'Auvergne	Actions de promotion collective du thermalisme, recherche thermique, observatoire, classement et labellisation des meublés et actions de développement, actions de la fédération AURA, Comité régional du tourisme	Conseils départementaux de l'Allier, du Puy-de-Dôme, du Cantal et les syndicats intercommunaux des thermes de l'Allier et du Puy-de-Dôme, FNADT, FEDER	2 000 €	Ne prend pas part au vote : Mme MT. Vialle Elue Membre Therm'Auvergne Adopté : 29 pour – 0 contre- 0 abstention(s)
Gites de France et du tourisme vert de la Creuse	Développement économique, social et culturel du tourisme en milieu rural et maintenir le parc hébergements existants		2 000 €	Ne prennent pas part au vote : Mme C. Defemme, M. N. Simonnet, Elus Membres Gites de France et du tourisme vert de la Creuse Adopté : 28 pour – 0 contre- 0 abstention(s)
Les plus beaux villages de France	Préserver et valoriser le patrimoine de ses villages membres afin de favoriser leur développement économique.	Collectivités (184 communes répartis sur 14 régions) et départements (23)	500 €	Adopté : 30 pour – 0 contre- 0 abstention(s)

- de refuser deux demandes de subventions ci après :

Bénev'en fête	Favoriser le développement de la commune par l'organisation ou la participation aux fêtes, repas et autres animations	Commune	Refus	Adopté : 30 pour – 0 contre- 0 abstention(s)
Saint-Julien fleuri	Fleurissement et entretien du petit patrimoine de la commune de St-Julien-la-Genête et la sauvegarde de la biodiversité (aménagement et fleurissement du bourg, entretien des bacs et parterres, décorations de fin d'année)	Commune, banque	Refus	Adopté : 30 pour – 0 contre- 0 abstention(s)

Dit que les sommes nécessaires seront imputées au Budget départemental, Chapitre 65, Article 65748, Fonction 633.

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET